



À publier immédiatement

## COMMUNIQUÉ

### LE JOUR DES FORÊTS À COPENHAGUE : LA COALITION BOIS QUÉBEC RAPPELLE LE GRAND POTENTIEL ÉCOLOGIQUE DU MATÉRIAU BOIS

Québec, le 11 décembre 2009 – Les travaux qui auront lieu lors de la Journée des Forêts (*Forest Day*) le 13 décembre prochain à Copenhague seront déterminants pour la reconnaissance du rôle des forêts et des produits du bois dans la lutte aux changements climatiques.

#### Les enjeux bois de Copenhague

Dans le Protocole de Kyoto, c'est l'apport du bois à titre de matériau de **substitution** aux matériaux responsables de fortes émissions de gaz à effet de serre (GES), tels que le béton et l'acier, et aux combustibles fossiles par la biomasse forestière, un carburant carbone-neutre, qui ont été reconnus scientifiquement. Ainsi, chaque mètre cube de bois utilisé comme produit de remplacement d'autres matériaux de construction réduit les émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère de 1,1 tonne en moyenne.

À Copenhague, c'est le rôle de la forêt et des produits du bois en matière de **séquestration** du carbone qui est débattu. Si la science reconnaît incontestablement la capacité de la matière ligneuse à capter et à stocker le carbone, les pays partenaires se questionnent toujours sur la meilleure mécanique de comptabilisation du CO<sub>2</sub> à adopter.

Pour agir positivement sur le climat, il faut d'abord cesser la déforestation, c'est-à-dire le changement de vocation de territoires forestiers pour d'autres usages, principalement dans les pays tropicaux. Cet objectif s'inscrit d'ailleurs dans le programme REDD de l'ONU (*Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation in Developing Countries*). Ensuite, il faut favoriser l'utilisation accrue des produits issus de la récolte du bois (*harvested wood products* – HWP). Comptabiliser le carbone séquestré dans les produits du bois devient un outil puissant de lutte aux changements climatiques.

#### Le marché du carbone

Sur le marché du carbone, les accords de Kyoto donnaient un crédit aux matériaux polluants dont la consommation était réduite par l'utilisation accrue du bois. C'est donc le pollueur qui était crédité.

Si la méthode de comptabilité de la séquestration du carbone dans les produits du bois est acceptée à Copenhague, c'est désormais le matériau bois qui aura droit à des crédits. C'est un tout nouveau mode de pensée qui incitera grandement les pays signataires à favoriser avec enthousiasme l'utilisation du matériau bois pour influencer positivement leur comptabilité nationale de GES.

#### Un atout pour le Québec

« Le gouvernement du Québec pourrait rencontrer une très grande partie, sinon la totalité de son objectif de 20 % de réduction à l'horizon 2020, seulement par l'intensification de l'aménagement forestier, par l'utilisation du bois dans la construction et par l'utilisation de la biomasse forestière pour des systèmes de chaufferie dans les grandes institutions comme les hôpitaux et les écoles » a déclaré le président de la Coalition BOIS Québec, Robert Beauregard.

Le bois est le seul matériau de construction qui soit à la fois renouvelable, recyclable et réutilisable. Il peut également améliorer la performance énergétique des bâtiments en raison de sa faible conductivité thermique. Par ailleurs, le bois est le champion toute catégorie quant à la performance dans le cadre d'une analyse de cycle de vie. De plus, il se distingue par le fait qu'il soit le seul matériau qui puisse séquestrer du carbone et abaisser les niveaux d'émissions de GES. Aucun autre matériau concurrent ne peut prétendre détenir autant d'atouts pour aider le Québec dans sa lutte aux changements climatiques.

### **Suivez les travaux de Copenhague**

François Tanguay, directeur de la Coalition BOIS Québec, est sur place à Copenhague. Il alimente quotidiennement son blogue au [www.coalitionbois.org](http://www.coalitionbois.org) en vulgarisant les grands travaux en cours à cette conférence internationale. Il est par ailleurs en compagnie de plusieurs écologistes québécois, dont Steven Guilbeault d'Équiterre.

### **À PROPOS DE LA COALITION**

*Organisme autonome, la Coalition est née dans la foulée de la Stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec adoptée en mai 2008 par le gouvernement du Québec. Elle constitue le lieu de rassemblement et le point de contact privilégié de tous les intervenants souhaitant contribuer à la lutte contre les changements climatiques et à l'économie québécoise par l'utilisation accrue du matériau bois dans la construction.*

[www.coalitionbois.org](http://www.coalitionbois.org)

- 30 -

Source :

Geneviève Mathieu  
Directrice des communications publiques  
Coalition BOIS Québec

Cellulaire : 418 953-6385  
Courriel : [gmathieu@coalitionbois.org](mailto:gmathieu@coalitionbois.org)

## Avis sur les porte-parole de la Coalition BOIS Québec

Les porte-parole de la Coalition BOIS Québec sont disponibles pour donner des entrevues sur les sujets touchant leur domaine d'expertise.

Pour communiquer avec les porte-parole, prière de vous adresser à :

Geneviève Mathieu  
Directrice des communications publiques  
Coalition BOIS Québec

Cellulaire : 418-953-6385  
Courriel : gmathieu@coalitionbois.org

| Porte-parole      | Fonction  | Champ de spécialisation  |
|-------------------|---|--|
| François Tanguay  | ▪ Porte-parole, Coalition BOIS Québec et écologiste   | Culture bois et potentiel écologique du matériau bois  |
| Robert Beauregard | ▪ Président, Coalition BOIS Québec<br>▪ Doyen de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval | Contribution de l'aménagement forestier et des produits du bois à l'atténuation des changements climatiques              |
| Luc Bouthillier   | ▪ Professeur au département des sciences du bois et de la forêt de l'Université Laval   | Politique forestière (locale et internationale) et évaluation environnementale   |
| Louis Poliquin    | ▪ Directeur du Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois (Cecobois)  | Produits d'ingénierie, génie civil, architecture, code du bâtiment, code de la sécurité incendie et évaluation des coûts |